

CHAMPIONNAT REGIONAL DE BOURGOGNE

FRANCHE COMTE

de PARA PETANQUE Adapté



Fédération
Française
du Sport
Adapté

BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTÉ



SAMEDI 8 MARS 2025

BOULODROME RÉGIONAL DE BANS/MONT-SOUS-VAUDREY,
ZA PRÉS BERNARD, 39 380 BANS.

09H - 16H 30



Fédération Française
du Sport Adapté

Jura

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para pétanque adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec le club de l'**ASAL Dole** et le **CDSA 39** que nous remercions chaleureusement pour leur accueil. Nous remercions également le **Comité Départemental du Jura de pétanque** pour la mise à disposition du boulodrome régional de Bans/Mont-sous-Vaudrey ainsi que la recherche des arbitres qui officieront sur ce championnat. La compétition se tiendra le **samedi 8 mars 2025 à Bans/Mont-sous Vaudrey**.

Objectif de la compétition : Ce championnat permettra la qualification des sportifs (jeunes et adultes) de la région pour le championnat de France de para pétanque adapté qui se tiendra, fin mai début juin 2025, lieu à définir.

Lieu de la compétition : Le championnat se déroulera dans le boulodrome régional de Bans/Mont-sous-Vaudrey, ZA Prés Bernard, 39 380 Bans.

Contact et information sur la compétition :

- Grégory SIMIONATO CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, gregory.simionato@sportadapte.fr
- Thomas DEVAUX Président CDSA 39, 0630184730, cdsa39@gmail.com

Licence : Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2024-2025, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD).

[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC et CD. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

Frais d'inscription : Des frais d'inscriptions de **5 €** sont demandés pour chaque sportif. Paiement à effectuer de préférence par l'association afin de réduire d'éventuelles erreurs. Par espèce, par chèque (à l'ordre de LBFCSA) ou par virement : IBAN : FR76 3000 3003 2000 0507 7688 390

Aspect médical : Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents. Sur place, un médecin et des personnes titulaires du PSC1 seront présents, et les secours seront prévenus de la manifestation.

CONDITIONS DE LA COMPETITION

Les catégories : Les joueurs s'affronteront en fonction de leur classification et de leur âge selon les catégories suivantes :

- Moins de 21 ans : entre 18-20 ans
- Adulte : Moins de 41 ans
- Vétérans : 41 ans et plus

Composition des équipes : Les équipes peuvent être mixte. Il n'y a pas de distinction par sexe dans ce championnat. Ci-dessous la liste des tableaux :

<i>Liste des tableaux</i>	Nombre de personne	Nombre de boule par personne
<i>AB</i>	1 sportif de classe AB (H ou F)	2 boules
<i>AB/AB</i>	2 sportifs de classe AB (H et/ou F)	2 boules
<i>BC/BC</i>	2 sportifs de classe BC (H et/ou F)	3 boules
<i>CD/CD</i>	2 sportifs de classe CD (H et/ou F)	3 boules
<i>CD/CD/CD</i>	3 sportifs de classe CD (H et/ou F)	2 boules

Matériel du sportif :

- Boules de pétanque (2 ou 3 selon le tableau joué). L'ensemble des boules doivent être réglementées par la FIP JP, retrouvez les caractéristiques précises en cliquant sur ce lien (voir page 7) : [Lien règlement FFSA](#)
- Tenue homogène (obligation d'avoir un même haut lorsqu'on joue en équipe, débardeur interdit)
- Des chaussures fermées

Précisions réglementaires : Le règlement FFSA, dont voici un tableau récapitulatif, est présent en cliquant sur le lien suivant : [Lien règlement FFSA](#)

	AB		BC	CD	
Formation en équipe	Tête à tête	Doublette	Doublette	Doublette	Triplette
Composition de l'équipe	AB	AB/AB	BC/BC	CD/CD	CD/CD/CD
Nb de pts par parties poules/finale	9	11	13	13	13
Nb de boules	2 par joueur	2 par joueur	3 par joueur	3 par joueur	2 par joueur
Partie au temps	30 min	30 min	1 heure	1 heure	1 heure
Distance	6-9 m	6-9 m	6-10 m	6-10 m	6-10 m
Cercle	40-60 cm autorisation d'empiéter sur le bord	40-60 cm autorisation d'empiéter sur le bord	35-50 cm	35-50 cm	35-50 cm
Temps de jeu	1'30 min entre les boules	1'30 min entre les boules	1 min entre les boules	1 min entre les boules	1 min entre les boules

Modalité de qualification au championnat de France : Pour être qualifié au championnat de France de para pétanque adapté, les sportifs ont besoin de figurer :

- Premier(e) du tableau AB
- Dans les 2 premiers du tableau AB/AB doublette
- Dans les 4 premiers du tableau BC/BC doublette
- Dans les 3 premiers du tableau CD/CD doublette
- Dans les 1 premiers du tableau CD/CD/CD triplète

Aucune dérogation ne sera délivrée.

Déroulement du championnat : (prévisionnel)

- 9h00-9h45 : Accueil des équipes et échauffement
- 10h-12h30 : Compétition
- 12h30-13h30 : Déjeuner – repas tiré du sac
- 13h30-16h : Compétition
- 16h15 : Remise des récompenses
- 16h30 : Clôture du championnat

Modalité d'inscription : Fiche d'inscription excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : gregory.simionato@sportadapte.fr

Date limite d'inscription : **vendredi 28 février 2025.**